RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT PYRÉNÉES - ORIENTALES

COMMUNE CANET EN ROUSSILLON

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- ☐ Installations classées pour la protection de l'environnement
- ☐ Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- ☐ Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- ☐ Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- ☐ Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- ☐ Carte communale
- ☐ Classement de voirie
- ☑ Divers

relatif à : PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS (PPRI) DU BASSIN VERSANT TÊT AVAL.

Olivier ROUSSEAU
Commissaire Enquêteur.

CHRISTINE TREBAOL-BELTRAN
COMMISSAIRE-ENQUETEUR

Berger Levrault

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de plan de prévention des risques d'inondations (PPRi) du bassin versant Tet aval

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° DDTM/SER/2026275-0001 en date du 2 octobre 2026 de

☐ M. le Maire de :

☒ M. le Préfet de : Pyrénées-Orientales

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

Membres titulaires :	M ROUSSOU Olivia	qualité	président
	M PASQUET Loyse	qualité	assesseur
	M TROBAT-BELTRAN	qualité	assesseur
	M	qualité	
Membres suppléants :	M ANGELATS Henri	qualité	assesseur
	M	qualité	
	M	qualité	
	M	qualité	

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 13 Octobre 2026 au 18 Novembre 2026

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : DDTM Pyrénées-Orientales

Autres lieux de consultation du dossier :

Registre d'enquête :

comportant 24 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : DDTM 2 rue Jean Richepin BP50909 66020 Perpignan Cedex

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : DDTM - PO

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les	21 OCTOBRE 2026	de	14h00 à 17h00	et de	à
les	05 NOVEMBRE 2026	de	14h00 à 17h00	et de	à
les	18 NOVEMBRE 2026	de	14h00 à 17h00	et de	à
les		de	à	et de	à
les		de	à	et de	à
les		de	à	et de	à

une réunion publique ☐ a été ☐ n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

LP · CTB D.R

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le _____ à _____ heures _____

Observations de M[1] PEREZ José : Je sollicite l'examen précis du classement PPRI de ma parcelle, anciennement cadastrée AC 267, nouvelle référence indiquée BO 47 située au 84 bld Carrère Vieille à Canet en Roussillon.
Cette parcelle se trouve au milieu d'un secteur où les terrains voisins sont déjà bâtis ou aménagés. Elle constitue ainsi une enclave non bâtie au sein d'un environnement déjà urbanisé. Je souhaite que cette situation particulière soit prise en compte dans l'examen de son classement.
Je demande à connaître les raisons du classement PPRI, les données Hydrauliques retenues et la prise en compte des digues. Je souhaite également que soient étudiées les possibilités de réaliser sur cette parcelle un parc de Boxs de stockage sans habitation, sous réserve du respect des mesures de sécurité et des prescriptions réglementaires applicables.
Je demande que ces observations soient prises en compte dans le rapport et les conclusions de l'enquête publique.

Salutations distinguées.

A Canet le 21/10/26.

*Voir Correspondance ci joint.

(1) *Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.*

2

PP CTB DR

OBSERVATION ÉCRITE À REMETTRE AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Enquête publique – Révision du Plan de prévention du risque inondation (PPRI) du bassin de la Têt aval

Commune	Canet-en-Roussillon (66140)
Adresse du terrain	84 boulevard Carrère Vieille, lieu-dit Le Pilou Ouest
Référence cadastrale antérieure	Section AC, parcelle 267 (AC 267)
Nouvelle référence signalée	Section BO, parcelle 047 (BO 047) – correspondance à confirmer par le cadastre
Superficie indiquée	Environ 6 153 m²

Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis propriétaire du terrain désigné ci-dessus, anciennement cadastré AC 267. Une nouvelle référence cadastrale BO 047 m'a été indiquée ; je la mentionne afin de faciliter l'identification du terrain, sous réserve de confirmation officielle de la concordance cadastrale.

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la révision du PPRI du bassin de la Têt aval, je souhaite que la présente observation soit versée au registre de l'enquête et prise en compte dans le rapport et les conclusions de la commission.

1. Demandes de précisions sur le zonage et l'aléa

Je sollicite la confirmation du zonage réglementaire projeté applicable à l'ensemble de la parcelle, en précisant si plusieurs zones ou niveaux d'aléa la concernent. Je demande également, dans la mesure où ces données existent et sont communicables, la cote de référence applicable au terrain, les hauteurs d'eau et vitesses d'écoulement estimées, ainsi que les hypothèses hydrauliques retenues pour établir la carte réglementaire.

2. Prise en compte des digues et des études hydrauliques

Je souhaite connaître la manière dont les digues et les scénarios de surverse, de défaillance ou de rupture éventuelle ont été pris en compte pour le secteur de la parcelle. Je demande, si possible, communication des extraits pertinents des études hydrauliques réalisées pour le bassin de la Têt aval, notamment les éléments produits par BRL Ingénierie (BRLi), ainsi que des cartes d'aléa, d'enjeux, de zonage réglementaire et des cotes de référence utiles à l'examen de ma situation.

3. Projet envisagé et possibilités d'adaptation

J'envisage un parc sécurisé de boxes individuels de stockage, constitués de modules métalliques de type conteneurs maritimes, destiné au stockage de biens, sans création de logements. Le projet devra naturellement respecter les règles d'urbanisme et de prévention des risques applicables. Je ne demande pas que le risque d'inondation soit ignoré ; je souhaite connaître les possibilités d'aménagement qui resteraient compatibles avec le PPRI et les mesures de réduction de la vulnérabilité éventuellement exigées ou recommandées (implantation, ancrage, équipements, accès, évacuation et gestion des biens stockés, notamment).

4. Demande à la commission

Je remercie la commission de bien vouloir annexer cette observation au registre de l'enquête et, si cela est possible, de solliciter ou de signaler la nécessité d'obtenir des services compétents une réponse

précise sur le zonage, les données hydrauliques et les conditions réglementaires applicables à cette parcelle.

Nom et prénom : PEREZ JOSÉ

Téléphone / courriel : 06 70 87 01 33 / PJOE 66 @ Hotmail . fr

Fait à : Canet Le : 21 octobre 2026.

Signature :

Conseil pratique : imprimer deux exemplaires, en remettre un au commissaire enquêteur et conserver le second. Demander que l'observation soit enregistrée au registre de l'enquête.

LP CTB OK